



LES BASTIDES

2 - HISTOIRE - HISTOIRE DE LA GASCOGNE

Entre le XII° et le XIII°, des dizaines de bastides ont été édifiées en Gascogne. Ces créations s'étalent de 1255 (fondation de Montréal) à 1322 (fondation de Plaisance).

Ces bastides sont des villages neufs bâtis le plus souvent sur des terrains vierges de constructions (espaces boisés par exemple) comme à **Fleurance ou à Gimont**, mais elles reprennent parfois un noyau préexistant (ex : Jegun ou Miradoux).

Des chartes sont rédigées pour officialiser les nouveaux villages :

- une charte de paréage entre l'autorité fondatrice (ex : le comte d'Armagnac, les représentants des rois de France ou d'Angleterre) et les propriétaires de terrains (souvent des seigneurs ecclésiastiques)
- une charte de coutumes qui précise les droits et les devoirs des habitants. Il s'agit d'attirer de nombreux habitants et plus la charte de coutumes est avantageuse, plus les candidats sont nombreux...

Les fondateurs ont également divers intérêts dans la fondation de ces bastides : elles permettent de marquer le territoire dans un contexte de guerre fréquente entre souverains français et anglais mais aussi entre les seigneurs locaux entre eux. Les fondations apportent également des revenus supplémentaires grâce aux divers impôts et taxes payés par les colons ou les marchands lors des marchés et des foires.

Les bastides adoptent le plus souvent un aspect géométrique avec un plan rectangulaire (Masseube par exemple) mais il faut souvent s'adapter aux contraintes du relief : ainsi, la bastide de Pavie prend la forme d'un polygone ...

Les rues sont généralement perpendiculaires et mènent à une grande place, centrale ou excentrée. Cette place présente souvent des couverts pour les marchandises des commerçants avec, de plus, une halle qui peut héberger la maison communale (ex : Cologne).

Les bastides prennent des noms variés en lien avec **leur spécificité** (Labastide d'Armagnac, Villeneuve de Marsan), **leur site** (Masseube : maison de la forêt), **le nom de leur fondateur** (Marciac, Solomiac). Très souvent, les nouvelles fondations prennent **le nom de grandes cités européennes** : Valence, Cologne, Florence (pour Fleurance), Pavie...

Si de très nombreuses bastides furent édifiées, toutes ne connurent pas un développement important ; si certaines sont aujourd'hui des villes de quelque importance (ex : Gimont, Grenade, Saint-Lys), d'autres ne sont plus que des petits villages (ex : Fajolles, Razengues) et même ont complètement disparu dès la fin du Moyen Age (Sainte-Marie du Désert, Gilhac).

http://www.persee.fr/doc/shmes_1261-9078_1992_act_21_1_1578

<http://www.bastides.org/>

<http://bastidess.free.fr/>

FRISE CHRONOLOGIQUE



LEXIQUE

BASTIDE

petite ville fortifiée au plan régulier, construite au Moyen-Âge, entre 1222 et 1373, majoritairement en Gascogne et Languedoc, par décision seigneuriale afin d'attirer une population nouvelle. Les bastides sont à la fois la constitution d'un pouvoir politique et économique local et à la fois l'institution d'un plan local d'urbanisme.

CHARTRE

texte officiel qui définit les droits et les devoirs des seigneurs et des habitants.

SEIGNEUR

personne (noble ou ecclésiastique) qui possède une seigneurie, une terre sur laquelle il exerce son autorité.

MOYEN AGE

période séparant l'Antiquité de l'époque moderne, s'étendant sur un millénaire entre le V^e et le XV^e siècle.

QUESTIONS

1. A quelle époque les bastides ont-elles été construites ?
2. Qui décide la construction des bastides ? Pourquoi ?
3. Relevez deux points communs et deux différences concernant les bastides gasconnes.
4. Les bastides sont-elles toutes devenues des villes importantes ?

ACTIVITÉS

Les bastides



Villefranche	Barcelonne	Valence
Barran	Fources	Francescas
Pavie	Montreal	Mielan
Fleurance	Cologne	Miradoux
Aurimont	Mirande	Lamontjoie

Educol.net



Erasmus+

CE PROJET A ÉTÉ FINANCÉ AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMISSION EUROPÉENNE



ACPPG
Editions ACPPG